

## **DELIBERATION N° 2004/01-05 - COMITE D'EXPANSION : REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle à l'Assemblée la démission, à compter du 31 décembre 2003, de Monsieur Pierre LOMBARDET, conseiller municipal de la liste « Ludres Autrement », élu le 28 mai 2001, en qualité de représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Comité d'Expansion et qu'il convient de procéder à son remplacement.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux élus sur la liste « Ludres Autrement » de bien vouloir proposer un membre de leur groupe en remplacement de Monsieur Pierre LOMBARDET.

La candidature de Madame Véronique THIRIET est proposée à l'Assemblée.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'entériner la candidature de Madame Véronique THIRIET, en remplacement de Monsieur Pierre LOMBARDET, en qualité de représentante du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Comité d'Expansion.